

ESG : mettre l'innovation au service de la durabilité



CONTRIBUTEURS



Eclairer les décisions des acteurs financiers en faveur de la durabilité

Nous entrons aujourd'hui dans l'ère de la durabilité. Depuis les premières réglementations obligeant les entreprises à communiquer sur leurs performances sociales, environnementales et de gouvernance, les exigences de transparence mais aussi de transformation des comportements n'ont cessé de se renforcer. Désormais, le défi consiste non seulement à communiquer sur les données extra-financières mais plus profondément à changer les pratiques, à promouvoir des activités économiques plus vertueuses en termes d'impact social et environnemental.

Dans cette mutation, le secteur financier joue un rôle décisif : il accorde les financements, il place l'épargne des investisseurs, il constitue un point de relais important d'informations extra-financières. Mais il doit composer avec des méthodologies de scoring ESG disparates et peu transparentes ou avec des estimations d'impact qui manquent encore souvent de robustesse.

La structuration, la standardisation et le traitement de ces informations exigent ainsi des technologies de plus en plus avancées assurant la qualité des données, la transparence et la comparabilité des reportings. In fine, c'est la capacité d'analyse et de décision des acteurs du secteur financier qui sont en jeu.

S'est ainsi construit, autour de ces données et reportings, un écosystème complexe réunissant des fournisseurs de données secondaires, des fintechs ou encore des acteurs institutionnels ayant eux même développé et breveté leur propre méthodologie. La consolidation de cet écosystème fournit l'une des clés pour changer les pratiques. Cela passe par l'amélioration des méthodologies, par l'établissement d'indicateurs solides, pertinents et comparables, ou encore par la démultiplication des capacités de traitement de l'information.

La coopération entre les acteurs traditionnels et les agents de l'innovation sera déterminante dans ce processus. C'est la vocation de ce livre blanc, co-réalisé par SeaBird et Finance Innovation : fournir des repères dans l'écosystème actuel et des clés pour avancer ensemble vers des données ESG dont la qualité et la comparabilité permettront aux financeurs et aux investisseurs de faire des choix éclairés, au service de la durabilité.

Valentin Desmet
Manager Offre - Transformation Durable
SeaBird



Matéo Djouadi
Responsable de filière - Finance Durable et Solidaire
Finance Innovation



Édito

L'Institut de la Finance Durable a pour mission de coordonner et accélérer l'action de la Place financière de Paris en matière de finance durable. A ce titre et en lien étroit avec Finance Innovation, il mobilise les acteurs de la place et notamment les fintechs pour réussir la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif.

Faire que l'innovation, la technologie et la transition se rencontrent

Le secteur financier joue un rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'enjeu actuel est de réorienter les flux financiers pour le financement des transitions.

Face à cette nécessité, l'innovation et la technologie sont des leviers indispensables qui doivent être mis au service du financement de la transition écologique et énergétique ainsi qu'à son pilotage. Les fintechs durables sont un terrain propice pour que l'innovation, la technologie et la transition se rencontrent. Les entrepreneuses et entrepreneurs qui les portent sont source d'innovation et d'agilité pour favoriser la transition des acteurs du secteur.

Le **Challenge Fintech for Tomorrow** de l'Institut de la Finance Durable est l'occasion de les identifier, de les mettre en avant et de les soutenir. Valoriser les acteurs du secteur est aujourd'hui essentiel, pour permettre non seulement de faire rayonner les fintechs durables en France, mais aussi de renforcer collectivement leur engagement en faveur de la transition écologique en soutenant des projets innovants et durables.



Cécile Goubet
Directrice



Myra Lyon
Chargée de mission Finance Durable

Le mot de l'Institut de la Finance Durable

Édito	3
Introduction	7
PARTIE 1	
LE SECTEUR FINANCIER FACE AU DÉFI DE LA NEUTRALITÉ CARBONE À HORIZON 2050	9
· Quelles actions pour atteindre la neutralité carbone ?	10
· Proposer un portefeuille d'actifs verts	14
· Et le client ?	20
PARTIE 2	
LE REPORTING EXTRA-FINANCIER, UNE HISTOIRE DE DONNÉES ?	25
· Multiplications des sources et des processus de traitement et d'analyse de la données ESG	26
· Les problèmes engendrés par l'hétérogénéité des datalake et l'apport des fintechs	30
Conclusion	38
Annexe - Eléments de définition	39

Sommaire

Dans son activité de financement mais aussi dans ses modes de fonctionnement, le secteur financier joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique. L'innovation et la technologie portées par les fintechs durables constituent des leviers indispensables au service du financement de la transition écologique et énergétique.

Plus d'une centaine de fintechs durables sont aujourd'hui répertoriées en France. Ces fintechs, dites aussi « vertes » ou à « impact », couvrent une vaste panoplie de domaines. Il peut s'agir de l'analyse de la durabilité de portefeuilles d'actifs ou d'activités sur l'ensemble de leur chaîne de valeur (bilan carbone, analyse du cycle de vie etc.), du reporting extra-financier (CSRD, SFDR etc.), de la collecte et l'analyse de données extra-financières, du développement et de la distribution de produits d'investissement verts, ou encore de l'étude et de la prédiction des risques climatiques.

Différencier ces nouveaux acteurs et discerner leurs spécificités peut s'avérer ardu. L'écosystème est très concurrentiel, avec une multitude d'acteurs positionnés sur des segments de marché similaires. De plus, le domaine de la finance durable est encore en construction. En l'absence de standards de marché, ces fintechs proposent des approches et méthodologies différentes. C'est tout particulièrement le cas des solutions de reporting extra-financier.

Ce livre blanc fournit un éclairage sur le rôle joué par les fintechs, notamment dans leur coopération avec les acteurs institutionnels (banques, assureurs et société de gestion), et identifie les principaux enjeux de cette coopération à court et moyen terme.

Que peuvent réellement attendre les acteurs institutionnels des fintechs ? Comment identifier leur proposition de valeur face à la multitude de solutions technologiques proposées ? Leur valeur ajoutée repose-t-elle d'ailleurs seulement sur la « tech » ?

En mettant en avant les problématiques rencontrées notamment sur les standards en vigueur en termes d'estimation de la performance extra-financière, de mesure des indices ESG ainsi que l'exploitation de données sous-jacente, ce livre blanc entend également encourager la collaboration entre les fintechs durables et les acteurs traditionnels du secteur financier, afin de favoriser l'émergence de solutions plus durables et responsables, répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Ce livre blanc aborde ainsi, dans une première partie, **les défis posés par la transition vers la neutralité carbone et le rôle que les fintechs peuvent jouer** dans cette transition. Ce défi passe par les actions à mener pour réduire les empreintes carbone, la construction de portefeuilles d'actifs verts et la mobilisation des épargnants en faveur des produits responsables. Dans un second temps, il explore les **problématiques spécifiques posées par le reporting extra-financier**, de la gestion de l'hétérogénéité des sources de données aux apports de l'IA, sans oublier l'usage de cette donnée ESG. Le tout au travers des apports qu'offrent les fintechs.

Introduction

PARTIE 1

Le secteur
financier face
au défi de la
neutralité carbone
à horizon 2050

Quelles actions pour atteindre la neutralité carbone ?

Définition des scopes 1, 2 et 3 des émissions de CO₂

À partir de la fin des années 1990, le GHG Protocol a introduit les notions de Scope 1, Scope 2 et Scope 3 pour mieux identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre et élaborer des stratégies de réduction adaptées. Aujourd'hui, aux 3 scopes officiels (1,2,3), s'ajoute le scope 4 (non reconnu officiellement par GHG Protocol).

► **Le Scope 1** recouvre les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes provenant de sources possédées ou contrôlées par une entreprise. Dans le secteur financier, les équipements IT et les centres de données peuvent représenter une part significative en pourcentage pour ce scope. Ils consomment beaucoup d'énergie et génèrent de la chaleur qui doit souvent être régulée par des climatiseurs. Le développement de l'intelligence artificielle et le besoin croissant d'exploitation des données tend à accroître encore cette part.

► **Le Scope 2** désigne les émissions indirectes de GES, associées à la production d'énergie achetée et consommée par l'entreprise. Ces émissions se produisent chez le fournisseur d'énergie mais sont consommées par l'entreprise.

► **Le Scope 3** concerne toutes les autres émissions indirectes. Il englobe souvent les activités en amont et en aval de la chaîne de la valeur (déplacements des employés, transport des marchandises, émissions des produits ou services consommés par les utilisateurs finaux, activités d'investissement et de financement

de projets pour les acteurs financiers etc.). Le scope 3 représente souvent la plus grande part des émissions d'une entreprise.

► **Le Scope 4** prend en compte les émissions évitées, grâce à la mise en place d'actions de décarbonation (recours aux énergies renouvelables, à la mobilité douce, etc.) Aucune norme internationale ne régit le scope 4 qui n'est pas considéré comme une obligation réglementaire.

Depuis quelques années, les fintechs spécialisées dans la comptabilité carbone ont énormément simplifié le processus de mesure de l'empreinte carbone en permettant le traitement de grandes quantités de données issues de diverses sources, ce qui rend cette mesure plus précise et plus accessible. Les évolutions réglementaires telles que la CSRD, la SFDR, la Taxonomie européenne ou encore l'article 29 de la loi Energie Climat, qui invitent les entreprises à produire des indicateurs sur les émissions de GES, l'énergie ou encore la biodiversité, participent également à homogénéiser les pratiques de calcul et à améliorer la transparence.

Par ailleurs, la mise en place du bilan carbone au cœur des produits financiers a facilité l'émergence de nouveaux produits, tels que les fonds d'investissement dits « verts » qui financent des projets visant à réduire l'impact environnemental ou à promouvoir les énergies renouvelables.

Enfin, des outils tels que l'intégration de l'éco-conception et la méthode de l'analyse du cycle de vie (ACV) sur l'ensemble de la chaîne de valeur permettent également de mieux piloter l'impact environnemental d'une activité.

Le rôle des fintechs et de la technologie dans la mesure de l'empreinte carbone

Aujourd'hui, deux obstacles compliquent le calcul par les acteurs financiers de leur empreinte carbone :

- ▶ **la fiabilité et le niveau de granularité des données issues de différents fournisseurs**, ce qui génère un manque de transparence et des divergences méthodologiques. Par exemple, lorsqu'une entreprise tente d'évaluer son empreinte carbone selon le Bilan Carbone créé par l'ADEME, elle doit intégrer toutes les émissions indirectes, sans exclusion possible. En revanche, avec le GHG Protocol, seules les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie sont calculées, et il est permis d'exclure certains sites ou activités. Ces divergences méthodologiques compliquent la prise de décision pour les acteurs financiers. S'ajoutent à ces difficultés des données parfois incomplètes. Les acteurs sont ainsi amenés à utiliser des approximations ou à développer des solutions internes coûteuses et complexes.

- ▶ **le manque de maturité des acteurs vis-à-vis de la donnée et de leur responsabilité**. Alors que les émissions financées représentent plus de 90% de leurs émissions totales, tous les acteurs financiers ne les suivent pas avec le même niveau de maturité. Certains sont capables de cartographier les données ESG de leurs investissements et de se donner une voie à suivre. D'autres font encore face à cette montagne de données sans savoir comment l'exploiter ni comment en faire un actif stratégique. Cette différence de maturité crée un système à deux vitesses, où les estimations transparentes, granulaires et complètes côtoient des tableaux Excel incomplets.

Une partie du défi consiste à se doter des bons outils. Une autre consiste à convaincre les entreprises du portefeuille d'effectuer régulièrement leur propre analyse d'impact. Le recours à un outil de pilotage de son empreinte environnementale peut ainsi permettre :

- ▶ d'obtenir une image précise et granulaire des émissions provenant de chaque entreprise du portefeuille et de s'éloigner des estimations basées sur le niveau d'actionariat ;
- ▶ de gagner du temps et des ressources en utilisant des fonctions d'automatisation pour collecter des données auprès des équipes, des fournisseurs et des bénéficiaires ;
- ▶ d'offrir à toutes les entreprises du portefeuille la possibilité de mesurer, de suivre et de déclarer leurs émissions de type 1, 2 et 3 et de se former à la gestion du carbone.

Mais le recours à un outil n'a pas d'impact si une ambition et une trajectoire pour réduire son empreinte environnementale n'ont pas été définies préalablement.

Greenscope
Sweep
Weefin

Panorama d'actions visant à atteindre une trajectoire bas carbone

Les acteurs financiers possèdent de nombreux leviers pour atteindre une trajectoire bas carbone, que ce soit à la maille de l'entreprise ou à la maille de leurs portefeuilles d'actifs :



Définition d'un plan de réduction de son empreinte carbone

Un plan peut être établi à l'échelle de l'entreprise via diverses actions : mesures de sobriété et d'efficacité énergétique, mise en place d'une politique d'achats responsables, recours à l'économie circulaire concernant les équipements utilisés, etc. Le tout associé à un plan de sensibilisation des employés sur ces sujets.



Mise en œuvre de mesures de compensation carbone

Cela passe par un éventail d'actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité (installation d'hôtels à insectes), de la restauration de la forêt (par exemple avec la mise en place de Priceless Planet Coalition chez Mastercard afin de restaurer 100 millions d'arbres d'ici à 2025).



Définition d'une politique actionnariale ambitieuse

En participant activement aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, les acteurs financiers ont le pouvoir d'influencer les décisions stratégiques des sociétés dans lesquelles ils investissent. Cette politique incitera les entreprises à adopter une politique environnementale plus ambitieuse et alignée avec sa propre trajectoire bas carbone.



Déploiement d'une stratégie d'investissement responsable fondée sur la double matérialité

Le choix de la matérialité de leur approche s'impose aux investisseurs désireux d'intégrer des enjeux de durabilité à leurs produits d'investissement. Certains s'appuient sur la "matérialité simple", ou matérialité financière, en se concentrant uniquement sur l'impact financier des enjeux ESG sur l'entreprise, et plus précisément sur ses actionnaires et ses créanciers. D'autres, plus ambitieux, choisissent la "double matérialité" qui prend en compte non seulement l'impact financier, mais également la matérialité d'impact, c'est-à-dire la manière dont l'entreprise elle-même affecte matériellement un ensemble plus large de parties prenantes, l'environnement et la société.

L'approche d'impact prend en compte la complexité de l'ensemble des parties prenantes. Pour les partisans de la double matérialité, il est nécessaire de repenser en profondeur les pratiques d'investissement pour opérer un véritable changement systémique. Les entreprises ne peuvent pas simplement compenser leurs externalités négatives par des impacts positifs : développer une politique de mécénat ne permet en aucun cas d'ignorer une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Les impacts positifs sont rarement obtenus sans coût ou sans l'essor d'externalités négatives en guise de compensation. Il est nécessaire pour les investisseurs à impact d'étudier ces compromis au cas par cas et de veiller à ce que les conclusions et les décisions prises dans ce cadre soient correctement communiquées aux parties prenantes.

Une stratégie d'investissement responsable prenant en compte la double matérialité doit inclure tous les éléments permettant d'arbitrer ces compromis, depuis les objectifs d'impact préinvestissement jusqu'à la stratégie mise en œuvre pour porter ces objectifs dans les conseils d'administration des entreprises en portefeuille. Ce processus

doit permettre d'estimer la valeur relative qu'une entreprise crée, préserve ou érode pour ses parties prenantes et de la gérer sur le long terme.



Adaptation aux enjeux de durabilité

Les enjeux de durabilité évoluent au cours de la vie de l'entreprise. Les produits assurantiels doivent donc s'ajuster au fur et à mesure du temps, afin de répondre au mieux au changement climatique. Ainsi, en tenant compte dans les modèles de tarification des mesures de prévention mises en place et en adoptant une politique tarifaire spécifique et alignée sur un mode de production, les entreprises peuvent mieux les piloter. En plaçant l'agilité et l'adaptabilité au cœur de leur modèle, certaines Insurtechs dans l'agriculture adaptent en temps réel leur modèle de tarification et leurs garanties en fonction des nouveaux modes de production agricole issus des grands mouvements de transitions agricoles désormais à l'œuvre.



Recours aux labels et aux certifications

Le recours aux labels et certifications permet également d'attester l'orientation durable des investissements. Dans l'immobilier résidentiel, il existe des labels pour les logements à énergie positive ou à émissions limitées (Label BEPOS pour les bâtiments à énergie positive, Passivhaus ou BEPAS pour les maisons à énergie passive, HQE qui repose sur des objectifs architecturaux, sociaux et de performance énergétique et ses homologues anglo-saxons BREEAM et Leed, le label « bâtiment biosourcé » pour la construction biosourcée, le label « Nature Plus » pour les matériaux de construction écologiques, etc.). S'agissant des fonds d'actions ou d'obligations, les sociétés de gestion construisent souvent leurs propres indices qui consistent, en général, à mesurer leur taux d'investissement dans des

entreprises qui contribuent, par leurs produits et services, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations Unies.

S'agissant des fonds dédiés aux actifs naturels, leurs gestionnaires pourront faire certifier leurs actifs (Haute Valeur Environnementale, Bio, Viticulture Durable pour l'agriculture et la viticulture, FSC et PEFC pour la forêt). Certains s'appuient sur des outils plus lisibles, comme un Indice de Carbone Forestier, un Indice de Biodiversité Potentielle ou une notation annuelle de la gestion qu'ils conduisent dans les forêts détenues pour compte de tiers.

L'investisseur devra donc prêter attention aux labels, aux certifications propres aux actifs sous-jacents et aux outils développés par les sociétés de gestion elles-mêmes. Il prêtera également attention aux informations précontractuelles fournies, qui sont réglementées (classification SFDR, taux d'alignement à la Taxonomie européenne). Enfin il existe des labels de finance durable qui englobent tous les enjeux, comme le label Greenfin, qui a certifié 102 fonds gérant 35 milliards d'euros contre un patrimoine financier des Français de 3 673 milliards d'euros.

Proposer un portefeuille d'actifs verts

Les actifs verts : de quoi parle-t-on ?

L'empreinte carbone se mesure par la somme des émissions des actifs sous-jacents (entreprises, immobiliers, actifs naturels...) et des émissions de la société de gestion de portefeuille qui gère ces actifs. La neutralité carbone est souvent associée aux fonds composés d'actifs verts (obligations vertes liées aux énergies renouvelables, technologies vertes, agriculture durable, recyclage, etc.) participant à la réduction des émissions globales de gaz à effet de serre.

Une empreinte carbone neutre suppose que l'actif sous-jacent soit neutre, que la société de gestion le soit également, ou que leurs émissions respectives soient neutralisées par le recours à des achats de crédits carbone.

L'exemple des fonds forestiers

Parmi les produits les plus vertueux figurent les fonds forestiers. En effet, les forêts sont des puits de carbone. Elles absorbent en Europe entre 15 et 20 % des émissions de CO₂. Cependant, il convient de les considérer uniquement comme neutres. Dans la comptabilité nationale carbone, pour revendiquer une empreinte carbone négative (et donc émettre des crédits carbone), il est en effet nécessaire de changer substantiellement la situation de référence, c'est-à-dire, au cas particulier, de créer de nouvelles forêts ou de les gérer en optimisant le mécanisme de puits de carbone.

Ces produits d'épargne forestière permettent aux investisseurs de bénéficier de la diversification du portefeuille d'actifs que ces fonds constituent, en termes d'espèces d'arbres, de marchés du bois, de géographie et donc de climats, de maturité des forêts. La gestion de ces actifs est encadrée par les législations nationales, mais les sociétés

de gestion de portefeuille pourront aller au-delà de ce qui s'impose à elles, avec des mécanismes de certification (PEFC, FSC) ou de mise en place d'une charte interne de gestion plus contraignante encore, pour répondre aux attentes des investisseurs. D'un point de vue économique, la performance de ces produits repose sur les actions menées par l'ensemble des acteurs visant à atteindre une trajectoire bas carbone. La pression sur l'usage du bois (énergie, construction, substitution au plastique) pourrait accélérer cette tendance.

Mesurer l'équivalent tonne de CO₂ évitée et l'empreinte biodiversité

La mesure de l'équivalent tonne de CO₂ évitée

Ils'agit d'un outil essentiel pour évaluer l'impact environnemental des activités humaines et accroître la transparence et la comparabilité. La transition énergétique passe par une réduction des activités carbonées au profit d'alternatives décarbonées quand elles existent. Si les données actuellement partagées par les entreprises sur leurs émissions directes de gaz à effet de serre et les émissions indirectes estimées (scopes 2 et 3) reposent sur des bases méthodologiques solides, d'autres métriques sont nécessaires pour identifier leurs contributions respectives et pouvoir comparer les solutions entre elles. Par exemple : s'il est pertinent de prendre en compte l'ensemble des ressources et la recyclabilité des composants qui sont mobilisés dans la production d'un véhicule électrique, il est également pertinent de comprendre et de mesurer les émissions de carbone qui peuvent être évitées par un véhicule électrique dans un secteur des transports encore largement dépendant des moteurs thermiques.

Pour autant, les moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte carbone ne doivent pas entraîner de conséquences significatives sur la biodiversité.

La mesure d'impact biodiversité

La biodiversité, tout comme le climat, s'appréhende tout d'abord via un travail d'analyse permettant d'identifier et de prioriser les principaux objectifs de durabilité à adresser en fonction des investissements. Par exemple, l'utilisation des écosystèmes

terrestres ou encore la pollution des eaux. Pour cela, les acteurs peuvent appuyer leurs travaux sur des sources de données privées et/ou publiques. Des sources publiques existent, telles que la base de données ENCORE, qui définit pour chaque secteur les différentes dépendances à la biodiversité et impacts associés.

Il est ensuite nécessaire de mettre en place des indicateurs de mesure d'empreinte ou mesure d'émissions évitées (scope 4), tels que ceux mis en avant dans les Corporate Biodiversity Footprint de la Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). Ces indicateurs doivent être standardisés pour permettre à l'investisseur de comparer entre les différents produits financiers.

Ils constituent un outil indispensable pour les gérants souhaitant mettre en lumière leur orientation durable via la sélection d'actifs contribuant à la réduction de leurs impacts sur la chaîne de valeur. Ils doivent intégrer une analyse de cycle de vie du berceau à la tombe pour attester de leur impact dans le temps. En effet, certaines solutions peuvent être intensives en énergie ou exercer une pression environnementale durant leur fabrication mais constituer néanmoins des solutions pertinentes pour la transition. Il en est ainsi par exemple des matériaux d'isolation, dont la production est énergivore mais qui contribuent à réduire fortement l'empreinte énergétique des maisons dans le temps, ce qui se traduit par des émissions évitées. Ne pas prendre en compte ces émissions évitées renverrait donc un signal partiel voire trompeur concernant leur performance environnementale.



Plus encore que le reporting, la finance peut jouer un rôle décisif dans la préservation des écosystèmes et notamment des puits de carbone via la redirection des investissements. Les mécanismes de contribution climatique, en particulier les crédits carbone, sont déjà bien connus, qu'ils relèvent du marché réglementé ou volontaire. Certains gestionnaires d'actifs ont déjà pris des initiatives en la matière, avec des fonds carbone visant à financer la reforestation ou la création de forêts nouvelles en Amérique du Sud, en Afrique et plus rarement en Europe.

Il est vital que les actions de ces fonds s'accompagnent de la mise en place de trajectoires de gestion forestière qui permettent d'augmenter la capacité d'accueil de la biodiversité au sein des forêts. Par exemple, choisir de laisser les arbres morts au sol et quelques-uns sur pied permet à une importante biodiversité de s'y nicher. Bien d'autres actions favorisent la biodiversité : diversifier les essences d'arbres dominants et secondaires, contraindre les véhicules à circuler dans des cloisonnements pour éviter le tassement des sols qui convertissent les éléments organiques en éléments minéraux, éviter les coupes rases qui mettent à nu les sols pour privilégier des prélèvements parcimonieux et réguliers, limiter le drainage qui permettra de constituer des réservoirs naturels d'eau plutôt que de l'évacuer vers les rivières, etc.

De la même manière, une SCPI ou une Foncière Immobilière pourra piloter son impact sur l'artificialisation des sols. Un promoteur pourra mettre l'accent sur le recours à des matériaux biosourcés qui disposent de performance thermiques et hygrothermiques permettant de réduire l'impact environnemental tout en améliorant le confort de vie. Il pourra également compenser financièrement les dommages liés à la construction sur un biotope pour soutenir un biotope équivalent. Finalement, les gestionnaires d'actifs peuvent se reposer sur des bases de données externes pour appréhender la sensibilité des milieux dans lesquels ils interviennent, mais il n'existe pas aujourd'hui d'indice générique d'impact sur la biodiversité, tant le sujet est vaste, complexe et protéiforme.

**France Valley
Iceberg Data Lab**

Quid des produits de paiement ?

Les produits de paiement n'échappent pas à ces évolutions et des initiatives se sont développées pour les rendre plus durables. Et d'abord en rendant les solutions de paiement plus accessibles pour tous. A travers son programme « Doing Well By Doing Good », Mastercard a ainsi développé une solution pour soutenir les communautés transgenres et non binaires en leur permettant d'afficher leur nom préféré sur la carte de paiement de leur choix.

Des solutions de type « *carbon calculator* » permettent également de visualiser les émissions estimées des achats effectués.

Enfin, la production des moyens de paiement peut elle-même devenir plus durable. Les cartes de paiement peuvent par exemple être produites à partir de matériaux recyclés ou biosourcés.

L'intégration de la réglementation des activités de financement et d'investissement : l'exemple de la Taxonomie européenne

Les initiatives ESG de l'Union européenne visent à promouvoir l'investissement durable et à gagner en transparence en fléchant les flux de financement et d'investissement vers les activités favorisant la transition vers une économie bas carbone. Plusieurs réglementations ont ainsi vu le jour comme la Taxonomie, qui classe les activités économiques durables sur le plan environnemental, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) ou la CSRD qui propose un cadre de reporting ESG standardisé au niveau européen. Ces initiatives permettent d'aligner les pratiques financières et des entreprises avec les objectifs climatiques et de durabilité de l'UE.

Plus spécifiquement, la Taxonomie européenne est un système de classification qui définit les activités économiques durables sur le plan environnemental. Elle est de plus en plus intégrée aux instruments financiers pour promouvoir les investissements verts. La Taxonomie procède du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020. Elle est aujourd'hui une des principales réglementations en place autour de la finance durable.

Les obligations de la Taxonomie européenne ciblent principalement les acteurs des marchés financiers. Les parties prenantes des marchés financiers, y compris les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels, sont tenues de communiquer dans quelle mesure leurs investissements sont conformes aux critères de la Taxonomie. Cela implique de fournir des informations détaillées sur la performance environnementale des produits financiers qu'ils proposent. Ces obligations visent à améliorer la transparence, à réduire l'écoblanchiment et à garantir que les activités économiques et les investissements contribuent réellement aux objectifs environnementaux de l'UE.

Les institutions financières, telles que les banques, les gestionnaires d'actifs et les assureurs, utilisent la Taxonomie pour évaluer la durabilité de leurs portefeuilles et produits. Cette intégration implique de vérifier si les investissements sont alignés avec les critères de la Taxonomie, assurant ainsi la transparence et la cohérence dans les rapports. En intégrant ces normes aux instruments financiers, tels que les obligations vertes et les prêts liés à la durabilité, la Taxonomie facilite la réorientation des capitaux vers des activités qui soutiennent les objectifs environnementaux de l'UE, y compris l'atténuation du changement climatique et la préservation de la biodiversité. Cet alignement aide non seulement les investisseurs à identifier des opportunités durables, mais il soutient également la transition vers une économie bas carbone en orientant les fonds vers des projets qui contribuent aux objectifs environnementaux.

La multiplication des réglementations et standards rend-il le secteur illisible ?

Depuis plusieurs années, s'est enclenché un mouvement fort de standardisation dans le secteur financier et plus largement dans l'ensemble des secteurs économiques sur les sujets de durabilité, provenant de réglementations, de pratiques sectorielles, d'initiatives volontaires des entreprises, etc. C'est une bonne chose dans un secteur où les pratiques sont très hétérogènes et couvrent des réalités très complexes et aussi diverses que les droits humains, la biodiversité, le climat, ou encore le partage de la valeur.

En Europe, le cadre réglementaire SFDR a été efficace pour atteindre son objectif principal de transparence du marché en classant les produits en fonction de leur niveau de prise en compte des critères de durabilité. L'objectif de la réglementation SFDR devrait rester double : faciliter le développement de l'investissement durable tout en fournissant aux acteurs du marché des outils pour garantir la meilleure transparence possible pour les investisseurs.

Pour être efficaces, ces initiatives réglementaires sur la transparence doivent s'accompagner d'une meilleure définition de ce qu'est un investissement durable. À ce jour, la définition la plus aboutie se trouve dans l'article 2 de la réglementation SFDR, qui définit l'investissement durable comme un investissement contribuant à un objectif environnemental ou social, à condition que de tels investissements ne portent pas gravement atteinte à l'un de ces objectifs (DNSH : Do Not Significant Harm ou en français « ne pas causer de préjudice important ») et que les entreprises investies suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Depuis que la Commission européenne a lancé sa consultation de révision du règlement SFDR en septembre dernier et émis l'idée d'une suppression brutale des articles 8 et 9, l'ensemble de l'industrie de la gestion d'actifs européenne se remet à s'interroger sur la pertinence de cette catégorisation.

Si le système actuel est évidemment perfectible, remplacer les articles 8 et 9 par de nouvelles catégories qui généreront sans doute autant de nouveaux questionnements (comment définir un impact positif ? comment mesurer la transition ?) semble être un exercice périlleux. La catégorisation doit nécessairement évoluer, mais il est prioritaire de construire et d'affiner en partant de la base existante, sur laquelle les sociétés de gestion européennes se sont massivement investies depuis son entrée en vigueur en mars 2021.

Mirova

Comment intégrer les enjeux du risque climatique dans les solutions d'investissements ?

Afin de mieux intégrer les risques climatiques – tant risque physique que risque de transition – dans les solutions d'investissement, il est nécessaire de s'assurer qu'elles sont cohérentes avec la stratégie de durabilité de l'entreprise et la trajectoire bas carbone définie. Il est donc primordial que les solutions d'investissement soient alignées avec le scénario 2°C.

Par ailleurs, une analyse économique sectorielle et géographique est essentielle pour prendre en compte les différents aléas des risques climatiques. Les acteurs financiers devront mesurer leurs expositions au changement climatique, analyser minutieusement les stratégies climatiques des sociétés dans lesquelles elles investissent.

De plus en plus de régulateurs intègrent les analyses du Network for Greening the Financial System (NGFS) dans leur dispositif de supervision. Ainsi, la Banque d'Angleterre et la Banque de France ont mené plusieurs exercices de *stress tests* climatiques. Ces exercices ont un double objectif : mesurer le degré de préparation du secteur financier au risque que représente le changement climatique et calibrer les narratifs et chocs à appliquer.

Au niveau européen, les autorités de supervision (EIOPA, EBA et ESMA) ont intégré le risque climatique dans leur feuille de route. Ainsi, en 2023, l'EIOPA a soumis une consultation¹ à ses parties prenantes sur la manière dont elle entend intégrer ce risque dans la réglementation Solvabilité.

Du côté des banques, l'EBA a intégré le risque ESG dans le pilier 3 des reporting prudentiels de Bâle. La BCE a émis une série de recommandations en 2021 sur la prise en compte des risques climatiques dans le dispositif de gestion des risques des banques basées sur les travaux de la TCFD.

¹ Prudential Treatment of Sustainable Risks

Sous peine d'augmenter la charge en capital pour celles qui n'appliqueraient pas ces recommandations.

L'enjeu est de manipuler un ensemble considérable de données, tout en garantissant la pertinence de l'analyse.

Mécanismes de compensation carbone proposés par les gestionnaires d'actifs ou les fintechs

Les fonds de compensation carbone actuels

À l'heure actuelle, les rares fonds proposant des mécanismes de compensation carbone se concentrent principalement sur des stratégies liées à la nature. Parmi elles figurent la reforestation, la protection des forêts existantes, l'agriculture régénérative (le "*green carbon*") ou encore la restauration des mangroves et l'implantation d'algues pour leur photosynthèse (le "*blue carbon*").

La plupart de ces fonds parient légitimement sur une hausse du prix des crédits carbone sur le marché volontaire. Il s'agit donc essentiellement de produits financiers qui ne permettront pas, ou de manière très limitée, aux investisseurs de bénéficier directement des crédits carbonés générés.

Perspectives pour les investisseurs

Cependant, les investisseurs auront la possibilité de solliciter ces opérateurs pour créer des fonds dédiés. Ces derniers pourront alors soit vendre les crédits carbonés dans une optique purement financière, soit les conserver afin de les utiliser dans le cadre de leur propre stratégie de décarbonation pour atteindre la neutralité carbone.

Et le client ?

La réglementation et les labels conduisent-ils les épargnants à privilégier les produits verts ?

La réglementation encourage d'ores et déjà le développement d'une offre financière plus durable. La directive européenne MiFID II impose ainsi aux acteurs financiers de collecter les préférences de leurs clients en matière de durabilité.

Quel est l'intérêt du client pour la performance extra-financière ?

Selon les études de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)², une compréhension accrue des impacts environnementaux et sociaux des investissements peut significativement influencer les décisions des investisseurs. Les épargnants sont de plus en plus informés des enjeux climatiques et cherchent à réduire leur empreinte carbone individuelle. Dans ce cadre, ils attendent de leurs investissements qu'ils reflètent ces valeurs. En effet, un nombre croissant d'épargnants désire non seulement sécuriser des retours financiers, mais aussi générer un impact positif sur le monde.

Le manque de transparence et l'omniprésence du *greenwashing* rendent difficile pour eux de discerner le réel impact de leurs placements en matière de durabilité.

Pour répondre à cette attente, il est essentiel de développer et de communiquer des indicateurs concrets qui mesurent l'impact environnemental des investissements. Un indicateur tel que le CO₂ équivalent par euro investi permet de montrer de manière tangible dans quelle mesure chaque euro placé contribue à l'atténuation du changement climatique ou à son adaptation. De même, en matière de biodiversité, l'utilisation de modèles comme le Global

Biodiversity Score pourrait informer les épargnants sur l'impact de leur épargne en termes de pressions exercées sur les habitats naturels, en quantifiant les surfaces d'habitats naturels affectés ou préservés.

Ces mesures pourraient être présentées de façon similaire à la performance financière traditionnelle. Si un épargnant peut comprendre immédiatement les gains ou les pertes de son investissement en termes financiers, l'opportunité de comprendre l'impact environnemental de ses placements doit également lui être donnée. En offrant cette clarté, les institutions financières peuvent non seulement fidéliser un public de plus en plus préoccupé par l'impact de ses investissements, mais aussi jouer un rôle proactif dans l'éducation financière et environnementale de leurs clients.

La réglementation aide-t-elle aujourd'hui à identifier les placements verts ?

La réglementation européenne, via SFDR et la Taxonomie environnementale, a déjà tenté d'instaurer un langage commun en créant de nouvelles définitions et en mettant en place des modèles de reporting destinés à assurer plus de transparence et à simplifier la lecture pour l'investisseur final.

Ce cadre aurait dû permettre aux épargnants d'investir dans des actifs durables. Toutefois, la clé de lecture des reporting SFDR ne semble pas si accessible, comme l'illustre la revue des templates des annexes précontractuelles et périodiques proposée par les autorités de supervision européennes en 2023. Il peut par exemple s'avérer difficile d'expliquer comment les principales incidences négatives, ou PAI (Principal Adverse Impacts), s'intègrent à la gestion d'un portefeuille mais aussi de retranscrire les résultats auprès d'un client en bout de chaîne. Pour renforcer la réglementation et la rendre plus explicite, les labels sont-ils la clé ?

² Les Français et les placements responsables - OpinionWay pour l'AMF - Juillet 2023

Dans le monde de l'investissement responsable, les labels et la réglementation jouent un rôle déterminant. Ils sont censés fournir une information claire, fiable et crédible pour les épargnants. Dans un marché où la diversité et la complexité des produits financiers peuvent dérouter même les investisseurs avertis, certaines "certifications" sortent du lot : la classification article 9 au sein de la réglementation SFDR, les labels Finansol et Greenfin. Ces labels émergent comme des balises de confiance mais présentent néanmoins des limites :

- ▶ **un manque de diversification** et une concentration trop importante du portefeuille, et parfois des valeurs suspectes. À titre d'exemple, le label ISR, sans doute le plus connu mais aussi le plus décrié, manquait cruellement d'exigence dans la mesure où des fonds dits "durables" pouvaient être investis dans des industries polluantes comme les énergies fossiles. Le changement a été radical en mars 2024, avec une refonte ambitieuse, mais qui présente encore quelques limites.

- ▶ **un manque de cohérence** entre les différents labels français et étrangers et entre les différentes réglementations. Par exemple, la notion d'investissement durable est différente entre la réglementation SFDR et la Taxonomie. En ce sens, la question d'un label européen homogénéisé se pose légitimement en vue d'harmoniser les standards et simplifier la perception de l'investissement responsable.

Une évolution de la réglementation s'impose donc ?

Les nouvelles réglementations et initiatives, telles que le nouveau référentiel du label ISR ou encore les règles sur les dénominations des fonds de l'ESMA, vont d'ores et déjà aider les épargnants à sélectionner des investissements davantage en ligne avec leurs préférences ESG. En effet, les labels volontaires proposent des garanties en termes de processus ESG. Notamment, la réglementation sur les noms des fonds est primordiale si l'on considère que la dénomination des produits financiers est le premier indicateur permettant à l'investisseur de savoir si le fonds a adopté une stratégie de durabilité.

Les réglementations doivent être vectrices de pédagogie et de transparence mais ne doivent pas avoir pour objectif d'uniformiser les stratégies des fonds. En d'autres termes, elles doivent rester incitatives et non prescriptives. Ainsi, par exemple, la création d'un *template* de reporting associé à des exigences de communication minimales pourrait pour faciliter la comparaison entre l'ensemble des produits financiers. Ce reporting commun serait applicable à tous les fonds, qu'ils prennent en compte ou non les critères ESG, et intégrerait de nouvelles informations (part brune, niveaux d'exclusion appliqués, etc.). Ces données permettraient d'orienter les épargnants vers des investissements alignés avec leurs propres ambitions, objectif que MiFID II tente déjà de réaliser, en s'appuyant toutefois sur des concepts simples.

Comment intégrer les problématiques de durabilité dans la proposition de valeur finale à destination de l'épargnant ou comment intégrer des KPI durables dans les services de paiement ?

Pour atteindre une trajectoire durable, l'éco-conception et la co-construction peuvent jouer un rôle important. L'éco-conception prendra en compte les critères de durabilité dans la phase d'analyse du produit. La co-construction prendra quant à elle les appréciations des clients et des partenaires afin de leur offrir une gamme de produits et solutions digitales respectueuse du climat et alignée sur leurs besoins. Ce type de partenariats favorise l'innovation tout en contribuant à la stratégie bas carbone de l'entreprise.

Dans les services de paiement, certains acteurs ont mis en place ce type d'actions combinées afin d'intégrer des indicateurs de performance extra-financière. C'est le cas de Mastercard avec son "Sustainability Innovation Lab", un centre mondial de recherche et de développement incluant clients, partenaires et consommateurs afin de contribuer à la transition vers une économie circulaire et plus durable.

Comment adapter le parcours clients pour permettre la constitution d'un portefeuille durable ?

Adapter le parcours client et permettre la constitution d'un portefeuille vert passe par l'expérience client et une acculturation aux produits durables. Les acteurs financiers doivent identifier et analyser les besoins des clients au travers d'interviews, de questionnaires, afin de proposer une solution technologique (parcours client ludique, outils de *matching*...) permettant la sélection des produits financiers les plus adaptés à leurs besoins.

Les clients doivent participer à toutes les étapes de développement de cette solution technologique afin de la rendre facile d'utilisation et ludique. L'innovation technologique doit donc être construite avec trois parties prenantes : des experts métiers, des équipes informatiques et des clients.

L'offre des produits financiers verts ou durables doit également être adaptée pour intégrer des actifs cotés et non cotés.

Dans le monde du *private equity*, certains acteurs ont mis en place des dispositifs de mise en relation entre des clients et des entreprises. Crédit Agricole Indosuez propose par exemple à ses clients un parcours clients "Startup Connections by Indosuez", un dispositif unique permettant aux clients d'identifier des *startups* à impact en vue d'investissement à travers une plateforme dédiée. Ce dispositif favorise l'émergence de *startups* de l'économie durable par le financement de leur besoin en capital. Résultat : plus d'une soixantaine d'investissements dans des *startups* ont été réalisés par les clients, avec un investissement moyen de 200 000 euros depuis le lancement de la plateforme.

Quels indicateurs communiquer aux clients ?

En l'absence de standards de marché et pour répondre aux préoccupations environnementales des épargnants, il est essentiel d'utiliser des indicateurs similaires à ceux employés pour la performance financière et de privilégier des données concrètes et quantifiées. Par exemple, les reportings devraient indiquer combien de kilogrammes de CO₂eq (équivalent CO₂) un investissement a émis ou évité. Cette approche rend les conséquences environnementales aussi tangibles que les retours financiers, en indiquant simplement au client, par exemple : « Cet investissement a généré (ou évité) l'équivalent de X kg de CO₂eq ».

Le *scoring* ESG peut sembler abstrait aux investisseurs particuliers. Il faudrait proposer plus d'indicateurs concrets, dans la mesure où les méthodes de *scoring* sont souvent opaques et diffèrent d'un établissement à un autre. Le carbone offre un cadre harmonisé, qui est d'ailleurs renforcé par un cadre international propre à la mesure de l'impact carbone, le GHG Protocol.

Les progrès dans la définition de taxonomies robustes aux côtés de normes robustes de reporting RSE pour les entreprises constituent un domaine clé pour améliorer la communication auprès des clients. Enfin, l'élaboration de schémas de labellisation clairs aiderait également à renforcer la confiance pour toutes les parties prenantes.

Comment pousser les investisseurs retails à se diriger vers les produits verts ?

La méfiance accrue face au *greenwashing* et le manque de transparence constituent un obstacle majeur que l'industrie financière doit surmonter pour convaincre les investisseurs individuels. Les labels existants, s'ils aident à guider les épargnants, ne sont pas toujours gages d'exemplarité. Une application et un contrôle rigoureux sont indispensables pour élever le niveau de confiance des épargnants.

La transparence et la pédagogie constituent certainement les deux enjeux les plus importants pour favoriser l'orientation des investisseurs particuliers vers des produits à impact.

La formation des conseillers financiers joue un rôle central dans cette démarche. Actuellement, seule une minorité d'épargnants se voit proposer, chaque année, des placements ESG ou ISR par leur conseiller. Cela s'explique souvent par un manque de formation adéquate chez ces professionnels. Renforcer leur capacité à conseiller efficacement sur les produits d'investissement responsable est donc un prérequis pour une transition réussie vers une finance qui réponde aux enjeux environnementaux et sociaux actuels. D'autant plus que le conseiller bancaire ou financier reste la personne la plus pertinente pour informer sur l'investissement responsable. Les professionnels doivent travailler à réconcilier la finance avec les préoccupations environnementales, en s'appuyant sur une transparence accrue et une expertise renforcée.

Pour les investisseurs particuliers, la formation et l'information constituent certainement les deux leviers les plus incitatifs. Les différentes études le montrent : les épargnants ont du mal à identifier le sens des différents labels ainsi que les nombreux indicateurs associés. Il serait utile que la réglementation se concentre sur une nécessaire harmonisation, simplification et standardisation des règles et indicateurs si elle veut encourager les épargnants à s'orienter vers des produits plus « verts ».

Parallèlement, il est indispensable de mettre fin aux idées reçues, telles que la prétendue sous-performance des investissements durables. L'interrogation est récurrente chez les épargnants, mais sans fondement. La prise en compte de critères ESG offre une vision plus transversale de l'investissement, au-delà du risque financier, englobant également les risques sociaux et les risques liés au changement climatique qui ne peuvent plus aujourd'hui être ignorés. Le risque climatique est un risque financier. Impossible d'ignorer le risque de transition et le risque physique, qui auront nécessairement des répercussions sur les charges d'une entreprise qui ne s'engage clairement pas dans une transition et est donc plus vulnérable.

Expliquer aux épargnants les bénéfices à long terme de ce type de placements, tout en inculquant une compréhension profonde des thématiques environnementales, est donc essentiel. L'intérêt pour l'investissement responsable augmente et encore trop peu d'épargnants sont consultés sur leurs préférences ESG.

Les frais des produits financiers ESG sont souvent plus élevés en raison des coûts supplémentaires liés à l'analyse approfondie des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi qu'à la sélection stricte des actifs conformes aux normes ESG ; cette augmentation des coûts peut constituer une barrière pour certains investisseurs, en particulier ceux à la recherche de placements à frais réduits.

L'adoption plus large par les épargnants de produits d'investissement durables passera ainsi nécessairement par de la transparence, par la formation des conseillers, une acculturation des investisseurs et bien évidemment par des structures de frais adaptés. Ce sont des conditions *sine qua non* pour une véritable intégration des enjeux environnementaux au cœur des stratégies d'investissement individuelles.

Goodvest
OFI Invest Asset management

PARTIE 2

Le reporting
extra-financier,
une histoire
de données ?

Multiplications des sources et des processus de traitement et d'analyse de la donnée ESG

Quel bilan des différentes sources de données ?

L'analyse des indicateurs de durabilité d'une entreprise entraîne un processus complexe qui décuple le nombre de données ESG. En raison de la diversité des secteurs d'activité, un grand nombre d'indicateurs extra-financiers existent. Certaines entreprises en incluent ainsi une grande variété, étant donné la diversité de leurs activités. Contrairement aux données financières qui sont fortement réglementées et uniformisées, les éléments extra-financiers sont souvent établis sur base volontaire, avec une multitude d'indicateurs pour évoquer un même sujet. D'après une étude de la Harvard Business School publiée par Kotsantonis et Serafeim (2019)³, cinquante entreprises du Fortune 500 employaient en 2018 plus de vingt indicateurs pour reporter des informations sur la santé et la sécurité de leurs employés. Cet article cite aussi les écarts de données, le choix des groupes de pairs dans les calculs performance, l'imputation des données et la surcharge d'informations comme des raisons importantes des divergences en matière d'indicateurs ESG.

Avec la multiplication du nombre de données ESG, se pose la question de leur qualité. Pour y répondre, un certain nombre de critères doivent être observés comme l'exhaustivité, la cohérence, l'exactitude, l'actualité ou encore la validité. Ces critères peuvent soulever de nombreuses interrogations. Les données exploitées sont-elles soumises à interprétation ? Reflètent-elles la réalité ? Mènent-elles à des conclusions et, in fine, à des décisions ? Enfin, quel degré de « fraîcheur » de données est acceptable pour mon analyse ?

Le niveau de liberté accordé pour la production des données extra-financières conduit à une hétérogénéité qui rend difficile leur exploitation. Ceci impose alors le recours à des agences de notation spécialisées afin d'obtenir un semblant de collecte de données harmonisées. Une étude de 2019⁴ démontre que la corrélation des notes entre un échantillon d'agences extra financières est de 0,61 en moyenne alors qu'elle s'élève à 0,99 dans le cas des agences financières. Une étude de 2022 le confirme⁵ : la divergence augmente avec la quantité de données ESG disponibles. En l'absence d'encadrement, l'exigence d'un grand nombre de données ESG peut aggraver la situation et creuser l'écart entre les notes ESG.

Certains acteurs de marché déplorent ainsi la dépendance aux fournisseurs de données, distribuant des informations non standardisées et non auditées, incohérentes avec la réalité, notamment pour les petites et moyennes capitalisations. Cela rend impossible la traçabilité des données mais aussi leur comparaison. Ces mêmes acteurs estiment qu'initier la réglementation par une exigence de reporting sans données normalisées présente un important risque d'échec.

Les profondes différences de méthodologie des providers ressortent ainsi comme un problème majeur. La multiplicité des nomenclatures, sectorielles notamment, ou encore des réglementations accentuent ce phénomène et génèrent inévitablement d'importants coûts pour les utilisateurs finaux de données. Les acteurs de la place estiment ainsi que pour une finance durable efficace, il est essentiel de normaliser la donnée ESG, d'améliorer sa qualité et sa transparence.

Certaines fintechs cherchent à résoudre le problème de la multiplicité et de la dispersion des *data providers* en les centralisant au sein de plateformes. En connectant l'ensemble des données aux portefeuilles de leurs clients, ces fintechs accompagnent également dans le choix des informations les plus adaptées.

³ Kotsantonis, Sakis, and George Serafeim. "Four Things No One Will Tell You About ESG Data." *Journal of Applied Corporate Finance* 31, no. 2 (Spring 2019): 50-58.

⁴ Berg et al. (2019). *Aggregate Confusion: the divergence of ESG Ratings*; MIT Sloan School Working Paper 5822-19.

⁵ Christensen, Dane M., George Serafeim, and Anywhere Sikochi. 2022. *Why is Corporate Virtue in the Eye of The Beholder? The Case of ESG Ratings*. *The Accounting Review* 97: 147-175.

Liste des data providers primaires

Fournisseurs de données ESG : un paysage hétérogène

Dans le domaine des données ESG, on distingue deux grands types d'acteurs :

Les agences collectent les données, les analysent selon leur propre méthodologie et produisent une notation.

Les fournisseurs de données : le rôle des *data providers* est de collecter, modéliser voire retravailler les données brutes, puis de les publier sans émettre d'opinion.

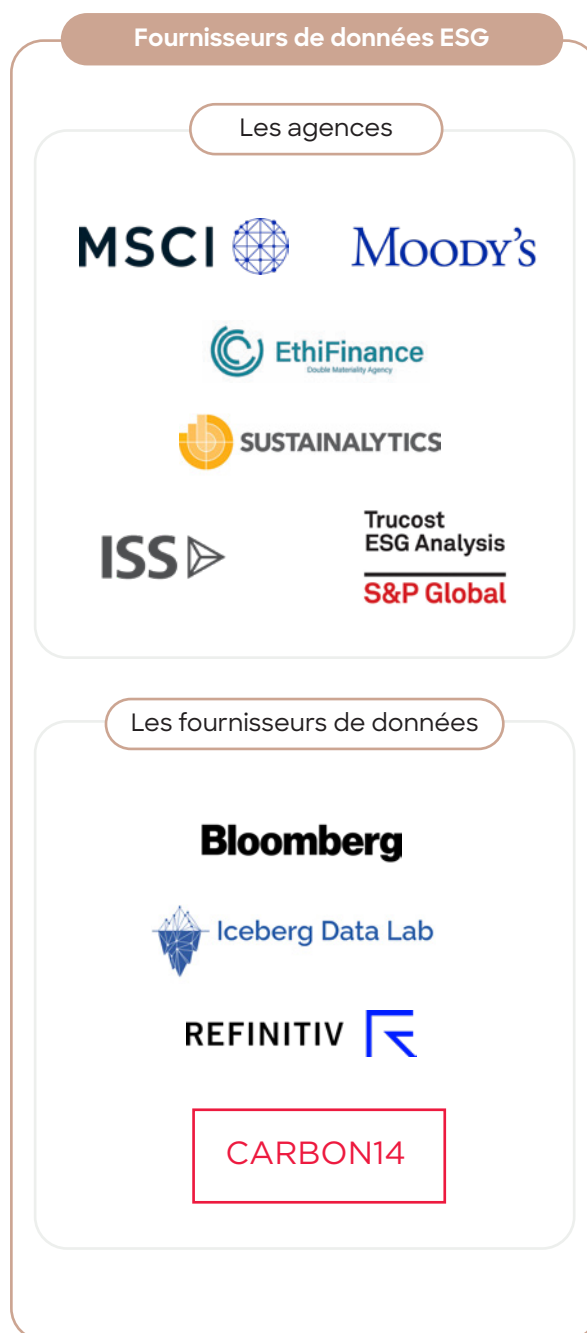
Face à cette offre foisonnante, il peut être difficile pour les acteurs financiers de s'y retrouver. Pour les aider, différentes initiatives cartographient ces sources de données ESG, comme celle de l'Institut Louis Bachelier ou l'outil Climate Risk Tool Dashboard de l'UNEP FI.

Choisir les sources pertinentes

Pour sélectionner les fournisseurs les plus adaptés, une analyse méthodo-fonctionnelle est indispensable. Celle-ci permet d'évaluer des critères tels que la fréquence de mise à jour, la transparence méthodologique, les taux de couverture ou encore les contrôles qualité.

La plupart des acteurs financiers combinent généralement 3 à 4 fournisseurs payants, complétés par des données open source. Cette approche "multiplexe" nécessite cependant une plateforme permettant d'agréger et de gérer efficacement ces différentes sources.

En définitive, aucun fournisseur unique ne fait aujourd'hui référence. Un cadre réglementaire européen sur ces acteurs pourrait néanmoins rebattre les cartes à l'avenir.



S'appuyer aussi sur les données internes

Dans le paysage en constante évolution de la gestion d'actifs ESG, l'expertise interne s'affirme comme un pilier fondamental pour relever les défis complexes liés à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette expertise se manifeste à travers le développement de méthodologies propriétaires, la gestion des enjeux de comparabilité et de normalisation, ainsi que l'exploitation judicieuse des données environnementales.

Les sociétés de gestion, conscientes de la nécessité de se démarquer dans un marché concurrentiel, élaborent leurs propres méthodologies de sélection des critères ESG. Cette approche sur mesure leur permet non seulement d'assurer une transparence accrue face aux informations parfois opaques fournies par les agences et les *providers*, mais aussi de contrôler rigoureusement la qualité des données, souvent sujettes à des variations importantes et inexplicables. En développant des outils dédiés, ces sociétés peuvent ainsi produire une opinion indépendante, gage de crédibilité auprès des investisseurs.

La comparabilité entre les fonds de différentes sociétés de gestion demeure un défi majeur pour l'investisseur final. Bien que des initiatives réglementaires comme la CSRD promettent de généraliser progressivement des données vérifiables, le chemin vers une véritable normalisation reste long et semé d'embûches. Cette normalisation ne se limite pas aux données elles-mêmes, mais s'étend également aux méthodes d'analyse, un aspect tout aussi crucial pour garantir une comparaison équitable et pertinente entre les différentes offres du marché.

Dans le domaine environnemental, l'accès à des données précises revêt une importance particulière. Les sociétés de gestion disposant d'actifs environnementaux peuvent capitaliser sur leur expérience pour construire des modèles comportementaux de la nature plus précis et gérer leurs portefeuilles de manière dynamique, en intégrant notamment les impacts du réchauffement climatique. Cette approche proactive leur permet d'anticiper les risques et d'identifier les opportunités liées aux enjeux environnementaux.

L'émergence de nouveaux outils réglementaires et normatifs, tels que l'ISSB, la CSRD, SFDR, et les taxonomies, annonce une véritable révolution dans l'accès aux données ESG. Ces instruments promettent de fournir aux investisseurs une information sans précédent, facilitant l'intégration des dimensions environnementales et sociales dans leurs décisions d'investissement.

Au-delà de la simple collecte de données, l'expertise interne joue un rôle crucial dans l'interprétation et l'exploitation de ces informations. Elle permet de comprendre les enjeux complexes et les spécificités sectorielles, de développer des méthodologies alternatives lorsque les données du marché sont insuffisantes, et d'interpréter les informations qualitatives essentielles à la compréhension de l'approche d'une entreprise en matière de durabilité.

L'engagement et le dialogue avec les entreprises constituent un autre aspect fondamental de cette expertise. Il s'agit non seulement de comprendre les stratégies des entreprises, mais aussi de promouvoir un changement culturel dans le fonctionnement des marchés et de réallouer massivement les fonds vers des entreprises plus durables.

Les avancées technologiques, notamment l'intelligence artificielle et l'analyse de données avancée, ouvrent de nouvelles perspectives pour collecter, analyser et exploiter efficacement les données ESG dans les prises de décision. Ces outils, couplés à l'expertise humaine, permettent une gestion plus fine et plus réactive des portefeuilles.

Enfin, la mise en place de proxies internes et de plateformes de *data management* offre la possibilité de se désensibiliser des variations de données, de garantir une utilisation cohérente des informations en interne, et de simuler les impacts sur la performance des portefeuilles en fonction de scénarios futurs. Cette approche dynamique et prospective s'avère essentielle dans un contexte où les enjeux environnementaux et sociaux évoluent rapidement.

En conclusion, l'expertise interne dans l'Asset Management ESG ne se limite pas à la simple maîtrise technique des données. Elle englobe une compréhension profonde des enjeux, une capacité d'analyse critique, et une vision prospective qui permettent aux sociétés de gestion de naviguer efficacement dans le paysage complexe et en constante évolution de l'investissement responsable. Pour compléter cette expertise ESG, des dispositifs tels que les European ESG Templates existent, permettant de collecter de la donnée.

Exploiter les European ESG Templates ou comment les améliorer ?

Les European ESG Templates (EET) sont des fichiers standardisés conçus pour la divulgation de données extra-financières. Non réglementaires, leur objectif principal est de faciliter le travail des distributeurs de produits financiers, qui doivent désormais intégrer les préférences de durabilité des clients dans leurs activités. Grâce à leur rôle d'échange, les EET fournissent des informations précieuses à l'ensemble des acteurs financiers. Chaque fichier EET contient 616 points de données (dans la version 1.1.2 en vigueur depuis le 20 décembre 2023), couvrant à la fois des informations réglementaires et stratégiques. Dans les faits, tous ne sont pas prioritaires ni systématiquement remplis. Souvent, moins de 250 points de données sont renseignés. Ces points de données sont très détaillés, avec des définitions d'indicateurs, des formats de données attendus et les réglementations correspondantes.

Les données des EET permettent aux gestionnaires d'actifs d'approfondir leur compréhension des produits dans lesquels ils investissent, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques ESG. Elles sont particulièrement utiles pour élaborer des politiques d'exclusion, en identifiant des champs dédiés à l'investissement dans des secteurs spécifiques comme la pornographie, l'alcool ou les armes conventionnelles. Pour les assureurs, les EET permettent de définir des seuils quantitatifs globaux pour les principales incidences négatives (PAI), car le fichier inclut des champs sur l'incidence de ces indicateurs européens.

Accès et utilisation des EET

Pour exploiter les EET, il est d'abord nécessaire de les récupérer. Actuellement, ils sont sous-utilisés par les institutionnels et les gérants de fonds de fonds. Accéder à une bibliothèque étendue d'EET nécessite en effet soit de payer un fournisseur externe à un coût élevé, soit de disposer des ressources nécessaires pour les collecter auprès des acteurs.

Optimisation de l'exploitation des EET

Pour optimiser l'utilisation des EET, il est crucial de garantir la disponibilité et la qualité des données qu'ils contiennent. Cela implique de soutenir la complétion systématique des EET par les acteurs, de réaliser des contrôles de format et de cohérence des fichiers et de développer l'utilisation des données des EET dans les reportings et la distribution. L'automatisation de l'élaboration et de la gestion des EET est également essentielle, car c'est un processus très chronophage. Il est indispensable d'aligner la collecte des préférences de durabilité des clients sur les données disponibles dans les EET, en mettant en place des systèmes de matching automatisés. De plus, il faut développer les compétences des acteurs pour agréger les données entre différents fonds et acteurs, afin de les rendre exploitables dans les reportings.

Axes d'amélioration des EET

Les axes d'amélioration des EET incluent l'homogénéisation des dates de publication, actuellement laissées à la discrétion des acteurs. Une réflexion doit également être menée sur l'articulation entre les données des EET et les réglementations non-européennes.

En résumé, les EET sont des outils précieux pour les acteurs financiers, facilitant l'intégration des préférences de durabilité des clients et la mise en œuvre des politiques ESG. Cependant, leur utilisation optimale nécessite des efforts concertés pour améliorer l'accès, la qualité et l'exploitation des données qu'ils contiennent.

Une base de données publique, réponse au coût de l'ESG ?

Les ressources dédiées à l'ESG auprès des fournisseurs de données ne cessent de s'accroître. Ainsi la société de conseil Opimas estimait à près de 900 millions de dollars les dépenses en 2021.

Pour accéder aux données ESG, les acteurs ont recours à trois solutions : les données collectées en interne, les données privées, et les données publiques. Ces dernières sont consultables et exploitables, récoltées principalement par des ONG, des associations, des institutions, ou des entreprises à but non lucratif. Elles peuvent apporter une haute valeur ajoutée, et se démarquent par leur caractère accessible (elles sont souvent gratuites). A titre d'exemple, Urgewald est une ONG qui, grâce à une connaissance approfondie des énergies fossiles, divulgue la Global Coal Exit List et la Global Oil & Gas Exit List, utilisées par de nombreux acteurs financiers.

L'utilisation de données publiques permet notamment de challenger les données privées et ainsi de s'assurer de leur cohérence. Par ailleurs, elles confèrent généralement un accès direct aux méthodologies de collecte que, d'ordinaire, les fournisseurs privés se gardent de dévoiler.

Cependant, les sources publiques restent une option trop rarement employée. Il peut être difficile et coûteux d'intégrer des sources publiques : il est essentiel d'avoir une expertise pour comprendre, normaliser et intégrer ces données. En outre, les informations disponibles en *open source* ne sont pas toujours liées aux codes d'identification des émetteurs, ce qui rend difficile leur référencement.

Les sources publiques se présentent alors plutôt comme une solution additionnelle pour enrichir les sources plus classiques qu'une solution miracle. Pour exploiter efficacement les données publiques, un outil technologique est nécessaire, car ces données sont plus granulaires et requièrent souvent un processus de qualité et une mise en correspondance entre différentes sources.

Les problèmes engendrés par l'hétérogénéité des data lake et l'apport des fintechs

Faut-il structurer et normaliser la donnée ESG à travers le régulateur ?

La question de la structuration et de la normalisation des données ESG par le régulateur est complexe et soulève plusieurs enjeux importants. Une intervention réglementaire est nécessaire mais il existe des limites potentielles à une approche trop prescriptive.

Les données ESG souffrent actuellement de plusieurs problèmes majeurs : un manque de fiabilité et de comparabilité, des méthodologies de collecte et d'analyse variant considérablement entre les entreprises et les fournisseurs de données, rendant difficile toute comparaison significative. De plus, de nombreuses entreprises se contentent de remplir les exigences minimales de reporting sans réellement mesurer leur impact, se focalisant sur une approche "tick-the-box". Les données sont souvent présentées sans tenir compte des seuils de durabilité spécifiques à chaque secteur ou région, manquant ainsi de contextualisation. Enfin, les acteurs financiers sont confrontés à des désaccords importants entre les différentes sources de données ESG, tant pour les données brutes que pour les scores agrégés.

Face à ces défis, le régulateur pourrait jouer un rôle déterminant dans plusieurs domaines. Il pourrait imposer des normes communes pour la collecte et la présentation des données ESG, facilitant ainsi la comparabilité. Le régulateur pourrait également encourager l'utilisation de métriques qui tiennent compte des seuils de durabilité spécifiques à chaque secteur et région, promouvant ainsi des indicateurs "basés sur le contexte". Ces indicateurs contextualisent les impacts réels par rapport aux impacts normatifs, en prenant en compte les seuils de durabilité dans les systèmes écologiques, sociaux et économiques, ainsi que les allocations de ces seuils aux organisations et autres entités de sous-systèmes tels que les secteurs, les portefeuilles, ou les habitats bio régionaux. Assurer que les fournisseurs de données ESG opèrent de manière transparente et sans conflits d'intérêts serait également un rôle important du régulateur, tout comme l'établissement de standards rigoureux pour éviter la promotion d'outils peu robustes scientifiquement et prévenir l'écoblanchiment.

Cependant, une approche trop prescriptive du régulateur pourrait avoir des effets négatifs. Une normalisation excessive risquerait de freiner l'innovation dans le domaine de l'analyse ESG. La diversité des secteurs et des enjeux ESG rend difficile l'établissement de normes universelles, ce qui pourrait conduire à une complexité accrue. De plus, une réglementation trop contraignante pourrait favoriser les grands acteurs au détriment de la diversité de l'offre, créant un risque de concentration.

Une solution équilibrée passerait par un cadre réglementaire flexible, établissant des principes généraux tout en laissant une marge de manœuvre pour l'innovation. La promotion de la transparence, en exigeant la divulgation des méthodologies utilisées plutôt que d'imposer une méthode unique, serait également bénéfique. Une collaboration multi-acteurs, impliquant les entreprises et les investisseurs dans l'élaboration des normes, permettrait une approche plus holistique. Enfin, le soutien à l'innovation, en encourageant le développement de solutions technologiques pour améliorer la qualité et l'interprétation des données ESG, serait indispensable.

Ainsi, bien que la structuration et la normalisation des données ESG par le régulateur soient nécessaires pour améliorer leur fiabilité et leur comparabilité, cette intervention doit être soigneusement équilibrée. L'objectif devrait être de créer un cadre qui favorise la transparence et la qualité des données tout en permettant l'innovation et l'adaptation aux spécificités de chaque secteur et région. Une approche collaborative impliquant tous les acteurs concernés semble être la voie la plus prometteuse pour atteindre cet équilibre délicat entre régulation et flexibilité.

Il faut noter que, dans un secteur guetté par la concentration excessive de l'offre aux mains d'acteurs bénéficiant des rentes de situation que constituent leurs activités historiques de vente de données financières ou d'indices, le rôle des autorités de la concurrence est d'une grande importance dans le maintien d'une offre de données qualitative et diversifiée.

Comment appréhender toutes les sources de données (data provider primaires, EU ...) ?

Faut-il un standard pour la donnée brute ?

Quid de la donnée climatique ?

Les institutions financières doivent composer avec plusieurs défis dans l'utilisation des données ESG, notamment en matière de qualité, de transparence et de coûts. Si certaines métriques, telles que les émissions de carbone Scope 1 et 2, sont bien définies, d'autres, comme le Scope 3 et les scores ESG, varient selon les fournisseurs et sont plus difficiles à interpréter.

Cette hétérogénéité des méthodologies rend la comparaison complexe, un problème auquel les autorités européennes, notamment l'ESMA, tentent de remédier en introduisant une plus grande transparence dans les systèmes de notation. Les divergences dans les notations ESG proviennent principalement de trois sources :

La Mesure : Les indicateurs utilisés pour évaluer un enjeu ESG spécifique.

Le Périmètre : L'ensemble des enjeux ESG couverts par le modèle.

Le Poids : L'importance relative des enjeux couverts.

L'accès aux données ESG est souvent onéreux, car les institutions doivent souscrire à plusieurs fournisseurs pour obtenir une vue d'ensemble, ce qui alourdit les coûts. Afin de pallier ce problème, l'Union européenne met en place l'European Single Access Point (ESAP), une base de données qui centralisera les informations financières et extra-financières pour améliorer leur accessibilité. La standardisation des données est également primordiale, avec des initiatives comme les ESRS de l'EFRAG et les standards de l'ISSB qui visent à uniformiser la présentation des informations ESG.

Toutefois, malgré ces efforts de standardisation, les différences dans les notations ESG découlent souvent des indicateurs utilisés, du périmètre couvert et de l'importance accordée aux différents enjeux. Bien que les gouvernements et les organismes de normalisation puissent uniformiser les mesures, les investisseurs ont toujours la liberté de définir le périmètre et le poids des différents critères ESG selon leurs priorités. Dans cette perspective, des plateformes comme Sequantis ou Weefin, qui permettent d'agréger des données de plusieurs sources, offrent une flexibilité accrue et facilitent l'analyse des données ESG.

Enfin, l'essor des technologies IoT et des bases de données publiques en agriculture permet de mieux gérer les risques, en particulier des risques autrefois jugés inassurables, tels que les risques sanitaires. Ces innovations ouvrent de nouvelles perspectives pour l'assurance et la gestion des risques dans ce secteur.

Atteka
Valueco
Weefin
Sequantis

Quel est le rôle et l'apport des fintechs dans ce monde de données ESG hétérogènes, n'est-ce vraiment que de la technologie ?

Les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels évoluent dans un environnement concurrentiel où la durabilité devient une priorité. Pour répondre aux exigences réglementaires et aux demandes des clients, ils doivent s'appuyer sur des indicateurs ESG précis. Cependant, la gestion des données ESG est complexe et chronophage, nécessitant souvent plus de trois sources de données, chacune avec ses propres méthodologies. Cette complexité entraîne des défis majeurs, tels que la gestion des sources mais aussi l'évolution constante des critères ESG et la liaison des données ESG aux instruments financiers.

Les fintechs jouent un rôle crucial en apportant des solutions technologiques avancées qui vont au-delà de la simple automatisation. Elles offrent :

- ▶ **Flexibilité** en permettant aux acteurs financiers de choisir librement leurs sources de données et de personnaliser les contrôles et règles de calcul.
- ▶ **Scalabilité** grâce à une adaptation continue aux exigences croissantes des équipes.
- ▶ **Évolutivité** avec le suivi des évolutions réglementaires et l'anticipation des besoins futurs.

Des plateformes comme ESG Connect permettent une économie moyenne de 77 % par rapport aux développements internes, en centralisant les données ESG et en facilitant leur analyse et leur reporting. Elles offrent des fonctionnalités essentielles telles que la fiabilisation des données, la consolidation sous différents axes et l'auditabilité, rendant les processus plus précis et efficaces.

Les fintechs apportent également une expertise métier indispensable, aidant les entreprises et les fonds à comprendre et

à se conformer aux réglementations ESG comme la CSRD et la SFDR. Elles permettent de contextualiser les données, de réaliser des benchmarks intra-secteur et de fournir des rapports détaillés pour améliorer les performances des participations.

Les fintechs ne se contentent donc pas d'améliorer les méthodes existantes, elles transforment radicalement la gestion des données ESG, avec des processus plus précis, efficaces et accessibles. De quoi permettre aux acteurs financiers de se différencier par leur stratégie de durabilité. Pour être efficaces, les fintechs doivent développer et conserver une propriété intellectuelle solide.

Le rôle de la propriété intellectuelle dans le maintien du dynamisme des fintechs

Sur ces sujets émergents liés à la donnée ESG, le besoin de recherche et d'innovation est essentiel. La transition écologique passe aussi par l'investissement et l'amélioration des modèles d'empreinte carbone. Cela nécessite la protection du savoir-faire, notamment des acteurs innovants.

La mise en place d'une certification, validée au niveau européen, des acteurs du *rating* va dans le bon sens afin de permettre de garantir l'application de standards professionnels par les producteurs de données sans pour autant se prononcer sur le fond des méthodes, laissant le champ libre à l'innovation.

Pour autant, ce type de réglementation favorise la concentration des fournisseurs de données primaires (ISS, Bloomberg...) dans un secteur qui l'est déjà excessivement. Il peut même renforcer la dépendance des fournisseurs de données secondaires auprès des premiers. Pour cette raison, cette réglementation ne sera efficace que si elle est proportionnée à la taille de marché des acteurs, les acteurs « systémiques » devraient se voir imposer davantage de supervision et d'obligations de transparence.

Enfin, il est important de se pencher sur l'utilisation et la régulation potentielle des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle.

L'utilisation de l'intelligence artificielle pour exploiter les données ESG ?

L'intelligence artificielle (IA) émerge comme une solution prometteuse face aux défis posés par la complexité et le volume croissant des données ESG, particulièrement dans le contexte des réglementations de finance durable comme la Taxonomie européenne. Son potentiel transformatif se manifeste à travers plusieurs aspects clés :



La gestion de la qualité des données

L'IA s'attaque aux problèmes récurrents de qualité des données, tels que l'incohérence, l'inexactitude, l'incomplétude et l'obsolescence. Grâce à ses capacités avancées, elle peut identifier et corriger ces problèmes, améliorant ainsi la fiabilité des analyses ESG.



L'intégration et l'harmonisation des données

Face à la diversité des sources et formats de données ESG, l'IA excelle dans l'automatisation de l'intégration et l'harmonisation des données. Elle peut traiter efficacement des informations provenant de multiples secteurs et sous divers formats, assurant une cohérence essentielle pour des analyses pertinentes.



La collecte et l'analyse des données environnementales et sociales

L'IA est devenue un outil précieux pour exploiter les données environnementales et sociales de différentes manières. Les algorithmes d'IA peuvent collecter des données sur l'empreinte carbone à partir de diverses sources, telles que les capteurs IoT, les satellites, les bases de données gouvernementales et les rapports des entreprises. Ces données peuvent inclure les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les déplacements, et d'autres indicateurs pertinents.

Les techniques d'apprentissage automatique et de traitement du langage naturel (NLP) permettent d'analyser et de traiter

efficacement de grandes quantités de données sur l'impact carbone. Ces algorithmes peuvent identifier des tendances, des corrélations et des anomalies dans les données, fournissant ainsi des informations précieuses pour comprendre les sources d'émissions et évaluer les performances environnementales.



L'analyse qualitative des retours des parties prenantes

L'IA, à travers le NLP, permet de questionner et d'analyser les retours des parties prenantes d'une société de manière qualitative. Les enquêtes peuvent désormais inclure des questions ouvertes, permettant aux parties prenantes d'exprimer librement leurs points de vue sur les aspects RSE de l'entreprise.



La prédiction de l'impact carbone futur

Les modèles d'IA peuvent être utilisés pour prédire l'impact carbone futur en fonction de différents scénarios et variables. Par exemple, les modèles prédictifs peuvent estimer les émissions de carbone d'une entreprise en fonction de ses activités commerciales prévues, des changements réglementaires et des conditions météorologiques. Ces prévisions aident les entreprises à prendre des décisions stratégiques pour réduire leur empreinte carbone.



Le traitement efficace et l'analyse avancée des données

Les algorithmes d'IA, notamment d'apprentissage automatique, peuvent traiter des volumes massifs de données à une vitesse inégalée. Ils excellent dans la reconnaissance de modèles complexes et l'extraction de tendances, surpassant les capacités humaines en termes de vitesse et de précision.



La surveillance et le reporting en temps réel

Les systèmes d'IA permettent une surveillance continue et un reporting en temps réel des performances ESG, facilitant ainsi la conformité aux réglementations et permettant des ajustements rapides des stratégies.



La gestion de la complexité réglementaire

Face à des réglementations complexes comme la Taxonomie, l'IA aide à naviguer dans les exigences multiples et à assurer une conformité précise et efficace.



L'évolutivité et l'adaptation

La capacité de l'IA à s'adapter à des volumes de données croissants sans perte de performance la rend particulièrement précieuse dans un domaine en constante évolution comme l'ESG.

L'IA s'impose donc comme un outil indispensable pour relever les défis quantitatifs et qualitatifs des données ESG. Elle offre des solutions innovantes pour améliorer la qualité, l'accessibilité et l'harmonisation des données, essentielles à une mise en œuvre efficace des réglementations de finance durable. Son utilisation promet de transformer profondément la manière dont les organisations gèrent et analysent les données ESG, ouvrant la voie à des pratiques plus durables et transparentes dans le secteur financier.

L'IA tout au long de la chaîne de valeur, du sourcing de la data au reporting extra-financier

L'intelligence artificielle (IA) via ses algorithmes simplifie et optimise toute la chaîne de valeur de la collecte de la donnée à la mise en place du reporting extra-financier.

Sourcing des données

L'IA facilite la collecte automatique de données. Ses algorithmes sont capables d'extraire des données pertinentes de tout format de support provenant de multiples sources telles que les capteurs IoT, les bases de données publiques et privées, les médias sociaux et les rapports d'entreprise.

Analyse de données

L'IA facilite l'analyse des rapports et communications des entreprises afin d'évaluer leurs engagements en matière de durabilité et de mesurer la perception publique de leurs efforts environnementaux. Cela permet d'évaluer la crédibilité des rapports extra-financiers et d'identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires.

L'IA peut détecter les anomalies, les erreurs et les incohérences dans les données environnementales, telles que les pics inhabituels d'émissions de gaz à effet de serre ou les changements soudains dans les schémas de consommation d'énergie. Cela permet d'identifier les problèmes potentiels et de prendre des mesures correctives rapidement.

L'IA permet une analyse prédictive et descriptive, les techniques d'apprentissage automatique permettent d'analyser les données pour identifier des tendances, des modèles et des corrélations entre les variables environnementales. Par exemple, les algorithmes peuvent identifier les principaux facteurs qui contribuent aux émissions de carbone d'une entreprise.

Reporting extra-financier

L'IA peut générer des rapports automatisés à partir des données environnementales, des rapports extra-financiers, alignés avec une réglementation spécifique (SFDR, Taxonomie, CSRD) permettant un gain de temps important pour les équipes ESG qui pourront se focaliser davantage sur l'analyse extra-financière. Cette technologie facilite ainsi la lecture de la donnée ESG, qui s'avère parfois difficile.

En intégrant l'IA tout au long de la chaîne de valeur de la collecte de données au reporting extra-financier, les entreprises peuvent faciliter le processus de collecte de données, d'analyse et de compréhension pour se concentrer sur améliorer ou mettre en place leur stratégie ESG.

FINGREEN AI

La difficile lecture de la données ESG : un manque d'uniformisation

Dans le domaine de l'investissement responsable, la donnée ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) joue un rôle fondamental. Elle constitue le socle sur lequel reposent les stratégies de durabilité, qu'il s'agisse de sélection positive ou négative, d'exclusions ou de gestion des controverses. Cependant, l'appréhension de ces données se heurte à une complexité croissante, principalement due à la pluralité des métriques et à leur origine variée.

La diversité des sources de données ESG, allant des fournisseurs spécialisés aux réglementations en passant par les standards de place et les associations d'acteurs, engendre une hétérogénéité significative. Cette situation se traduit par une coexistence de données brutes et de scores, chacun nécessitant une approche d'interprétation spécifique. Pour les données brutes, il est essentiel de comprendre la définition de l'indicateur, sa méthodologie de collecte, sa couverture et les contrôles effectués. Quant aux scores, leur exploitation requiert une connaissance approfondie des données sous-jacentes et des transformations appliquées.

Le manque d'uniformisation se manifeste particulièrement dans des domaines émergents comme la comptabilité carbone, où l'absence de méthodes standardisées d'évaluation et d'analyse des facteurs génère une incertitude quant à la précision des données. Cette situation est exacerbée par le fait que les méthodologies détaillées de collecte et de transformation des données sont souvent gardées confidentielles par les fournisseurs, rendant la lecture et l'interprétation des données ESG encore plus complexes.

Face à ces défis, plusieurs initiatives émergent pour améliorer la situation. La réglementation européenne sur les notations ESG, par exemple, vise à imposer la production de scores séparés pour les piliers E, S et G, ainsi que la publication des méthodologies utilisées. Certaines fintechs promeuvent l'*open data* et développent des

méthodologies intégrant à la fois les aspects financiers et extra-financiers dans un tableau de bord unifié.

L'uniformisation présente des avantages indéniables, notamment en termes de comparabilité, de transparence et de facilitation des processus de collecte et de reporting. Elle renforce également la confiance dans les données et simplifie la mise en conformité réglementaire. Cependant, une standardisation excessive pourrait nuire à la prise en compte de problématiques de durabilité moins conventionnelles et pénaliser les petites entreprises ou les projets à impact qui ne correspondent pas aux critères standardisés.

Dans ce contexte, l'adoption de technologies agiles et flexibles s'avère décisive. Des solutions proposées par les fintechs permettent de centraliser les portefeuilles, de connecter diverses sources de données ESG, et d'accompagner les clients dans la sélection d'indicateurs et la construction de tableaux de bord personnalisés. Cette approche flexible facilite l'adaptation aux évolutions réglementaires et aux exigences spécifiques des clients.

En conclusion, bien que l'uniformisation des données ESG soit en marche, notamment sous l'impulsion de la réglementation, le chemin vers une standardisation complète reste long. Dans l'intervalle, les acteurs du marché doivent s'appuyer sur des outils flexibles et des méthodologies transparentes pour naviguer dans ce paysage complexe et en constante évolution, tout en veillant à ne pas perdre de vue la diversité des enjeux de durabilité.

Conclusion

Acculturer les clients à la finance durable

La transition vers un monde décarboné nécessite la prise en compte de tous les maillons de la chaîne de valeur. En premier lieu, les acteurs financiers sont familiers avec les problématiques environnementales du fait qu'elles soient soumises à une réglementation de plus en plus importante. Les régulateurs ont d'ailleurs décidé de leur donner un rôle actif dans la transition en redirigeant les investissements financiers vers des investissements plus respectueux de l'environnement couplés à une transparence accrue.

Il n'en demeure pas moins qu'en bout de chaîne, les clients sont parfois perdus avec la terminologie utilisée, les différents indicateurs de performance extra-financiers et un manque d'harmonisation des méthodologies. Par ailleurs, la finance durable couvre désormais un scope d'investissement très large : investissements socialement responsables (ISR) comprenant l'investissement responsable et la finance solidaire, les investissements dits « vert », les investissements à impact.

Afin de les convaincre d'investir en ce sens, il semble pertinent pour les acteurs financiers de participer à une campagne de sensibilisation et de formation des clients à la finance durable en expliquant les spécificités de chacun des produits proposés.

Cette acculturation est nécessaire afin de renforcer les investissements dans la finance durable. Plus les clients seront acculturés, plus les montants investis seront susceptibles de s'accroître.

Annexe

Quelques éléments de définition

La **neutralité carbone** est définie par le Parlement Européen comme « un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone ». Les puits de carbone naturels sont des écosystèmes tels que les forêts, les sols ou encore les océans qui absorbent naturellement une partie du CO₂ émis. La neutralité carbone ne signifie pas la fin des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour l'atteindre, il faudra que ces émissions soient compensées par la séquestration du carbone. En France, l'objectif est d'atteindre cette neutralité à l'horizon 2050.

La **Taxonomie européenne** a été adoptée par l'Union européenne (UE) en 2020 et s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone en 2050, défini dans le Pacte vert européen. Elle a pour rôle d'identifier les activités durables. Sont ainsi considérées comme durable les activités qui répondent à au moins l'un des six objectifs suivants, sans porter un préjudice significatif aux cinq autres, et tout en respectant des garanties minimales en matière de droits humains et de droit du travail :

- ▶ Atténuation du changement climatique ;
- ▶ Adaptation au changement climatique ;
- ▶ Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;
- ▶ Transition vers une économie circulaire ;
- ▶ Contrôle de la pollution ;
- ▶ Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Une **trajectoire carbone** est un plan ou scénario qui décrit les prévisions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités. En France, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), adoptée en 2015, a introduit la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui définit une feuille de route pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre une transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable dans les différents secteurs d'activité.

La **greentech**, ou technologie verte, désigne des entreprises (*start-up* ou petites et moyennes entreprises) qui participent activement à la lutte contre le changement climatique (réduction des GES, pollution...) grâce à des solutions technologiques innovantes.

Le **risque climatique** résulte des effets des phénomènes climatiques sur les activités des entreprises. Dans le secteur financier, ce risque recouvre à la fois des risques physiques et des risques de transition.

▶ Les risques physiques sont causés par des effets physiques du dérèglement climatique, au travers d'événements extrêmes causant une augmentation de la sinistralité au titre des catastrophes naturelles, ou par des risques dits chroniques (stress hydriques, vagues de chaleur ou encore pollution aux particules fines), susceptibles de fragiliser les chaînes de production.

▶ Le risque de transition correspond aux pertes financières « qu'un établissement peut encourir, directement ou indirectement, du fait du processus d'adaptation à une économie sobre en carbone et plus soutenable d'un point de vue environnemental », selon la définition du Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement de la BCE. Il s'agit donc des pertes futures liées aux modifications de comportement des acteurs économiques et financiers, en réaction à l'adoption de nouvelles politiques publiques en matière d'énergie, de nouvelles réglementations, d'avantages fiscaux ou sociaux, ainsi qu'à l'introduction de nouvelles technologies innovantes.

Aujourd'hui, les risques climatiques constituent un enjeu majeur pour les acteurs financiers, car ils affectent l'ensemble des risques auxquels ces derniers sont confrontés (risque de crédit, risque de marché et de liquidité). Ils doivent donc adapter leur modèle d'affaire pour mieux les prendre en compte.

Choisir SeaBird

Partenaire conseil des métiers de l'Assurance, de la Banque et de la Gestion d'actifs

Partenaire conseil engagé, SeaBird s'appuie sur la richesse et la complémentarité des expertises de plus de 200 consultants spécialistes du secteur financier pour accompagner ses clients dans la définition, le pilotage et la mise en oeuvre de leurs projets de transformation organisationnelle, réglementaire, digitale et d'amélioration de la performance.

Notre intime connaissance opérationnelle des métiers du secteur financier nourrit notre vision et apporte la garantie de solutions sur-mesure concrètes, pérennes, qui prennent en compte l'humain. Finance & Investissements, Transformation durable, Risques & Actuariat, Risques & Conformité, Data & Innovation forment nos 5 communautés d'expertise pour aider durablement nos clients à relever les grands enjeux actuels et futurs du secteur financier.

Notre volonté de réconcilier sens et performance nous conduit à développer un modèle de société de conseil novateur au travers de notre fondation actionnaire SeaBird Impact, puis de l'adoption de la qualité de « société à mission ». SeaBird rejoint aussi la communauté internationale B-Corp. Accompagner la transition écologique des acteurs financiers, développer les potentiels humains, partager la création de valeur avec nos collaborateurs et au profit du bien commun sont nos 3 engagements.



www.seabirdconseil.com

Vos contacts



Clémentine de Gasquet

Business Manager
06 89 44 24 14

cdegasquet@seabirdconseil.com



Valentin Desmet

Manager Offre
Transformation Durable
07 85 10 73 85

vdesmet@seabirdconseil.com



Charles Lambin

Business Manager
07 69 19 13 45

clambin@seabirdconseil.com



Mathilde des Courtis

Directrice associée
06 80 37 85 56

mdescourtis@seabirdconseil.com

Partenaire conseil des métiers de l'Assurance, de la Banque et de la Gestion d'actifs

- Stratégie opérationnelle
- Amélioration de la performance
- Accompagnement opérationnel

8 communautés d'expertise

- Finance
- Investissement
- Risques & Actuariat
- Risques & Conformité
- Transformation durable
- Data & Innovation
- Expérience clients & Stratégie de distribution
- Capital Humain

Société à mission

Placer le développement des potentiels humains au cœur d'un modèle d'entreprise inclusive et durable **est notre raison d'être**

- Transition écologique des acteurs financiers
- Partage de la création de valeur
- Développement des potentiels humains

Membre B-Corp

Certified **B** Corporation

EcoVadis Platinum

PLATINUM 2024 **ecovadis** Sustainability Rating

+ de 200 consultants

86%

C'est le niveau de satisfaction de la qualité managériale évaluée par les collaborateurs

+ de 2 500 missions réalisées depuis 2005

+ de 150 clients actifs

34,5 millions d'euros de CA annuel au 31/08/2023

+ de 400 décideurs du secteur financier

présents à nos événements d'expertise dans l'année. Chaque mois, de nouveaux guides, benchmarks, articles... pour décrypter les enjeux du secteur

Un modèle de gouvernance au profit d'un meilleur partage de la valeur

- 23%** du capital détenu par la fondation actionnaire SeaBird Impact
Agir pour un secteur financier inclusif et durable
- 16,5%** du capital détenu par les salariés
dont 5 % via un Fond Commun de Placement Entreprise (FCPE) agréé par l'AMF



Raison d'être

Finance Innovation, créé par le Ministère de l'Economie et la Région Île-de-France sous l'impulsion de la place financière de Paris, est un Pôle de compétitivité, d'intérêt général et tiers de confiance pour ses membres et son écosystème.

Il est dédié à la transformation numérique et durable de l'écosystème financier, au travers de l'accompagnement des projets innovants portés par les *startups* du secteur financier, ainsi que l'accompagnement des grands groupes dans l'identification des tendances d'innovation.

Finance Innovation fédère les acteurs de l'écosystème de la finance et crée les opportunités de rencontre et de partenariats, business ou capitalistiques, au service de l'innovation, de la compétitivité, en France et à l'international, et de la création d'emplois.

Ambitions stratégiques

- ▶ Identifier et accélérer les Fintechs et leurs projets innovants
- ▶ Contribuer à la transformation digitale et durable de la finance et de l'économie
- ▶ Monter des projets de R&D en finance digitale d'envergure nationale et européenne

Acteurs clés

- ▶ Grands groupes
- ▶ Pouvoirs publics et fédérations professionnelles
- ▶ PME et *startups* innovantes
- ▶ ESN, cabinets de conseil, incubateurs, accélérateurs
- ▶ Académiques et R&D

Impact

Finance Innovation, c'est plus de 600 membres et 680 projets labellisés depuis 2007, qui ont levé 2,8 milliards de fonds privés.

7 filières

- ▶ Assurance
- ▶ Banque
- ▶ Finance décentralisée - Web3
- ▶ Finance durable et solidaire
- ▶ Gestion d'actifs
- ▶ Gestion et finance d'entreprise
- ▶ Immobilier - Smart cities

 www.finance-innovation.org

Votre contact



Matéo Djouadi

Responsable de filière - Finance Durable et Solidaire
Mateo.djouadi@finance-innovation.org



Maximilien Nayaradou

Directeur général
Maximilien.nayaradou@finance-innovation.org

Comité de rédaction :

SeaBird : Raphaël Bauret, Sofiane Dahmani, Valentin Desmet, Mehdi Ouf-Kir

Coordination et relecture :

SeaBird : Valentin Desmet et Caroline Lechantre

Finance Innovation : Mateo Djouadi

Responsable de la publication :

Mathilde des Courtis

SeaBird et Finance Innovation tiennent à remercier chaleureusement les organisations qui ont contribué à la réalisation de ce livre blanc :

- ▶ Atteka
- ▶ Dydon.ai
- ▶ Fingreen AI
- ▶ France Valley
- ▶ Fruggr
- ▶ Goodvest
- ▶ Greenly
- ▶ Greenscope
- ▶ Groupama
- ▶ Iceberg Data Lab
- ▶ Indosuez
- ▶ LBPAM
- ▶ Leasétic
- ▶ Manaos
- ▶ Mastercard
- ▶ Mirova
- ▶ OFI Invest Asset management
- ▶ Only one
- ▶ Sequantis
- ▶ Sweep
- ▶ Synomen
- ▶ Tennaxia
- ▶ ToumAI
- ▶ Valuecometrics
- ▶ Weefin

SeaBird

www.seabirdconseil.com

Suivez-nous: [in linkedin.com/company/seabird-consulting](https://www.linkedin.com/company/seabird-consulting) | [🐦 @SeaBirdC](https://twitter.com/SeaBirdC)

**Partenaire conseil
des métiers de l'Assurance**

**15-17 rue de Bucarest
75008 Paris**